

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## JEUDI 08 JUILLET 2021 À 19h00

### DANS LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE

(toutes les places assises peuvent être occupées – application des gestes barrières)



1 Place Maurice Faure  
26 340 SAILLANS  
Secrétariat général  
Dossier suivi par  
Katia PLE  
Tél. 04 75 21 07 95  
Std. 04 75 21 51 52

#### CONSEIL MUNICIPAL CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Séance du jeudi 08/07/2021 à 19 H 00 - Salle du Conseil Municipal  
La séance du Conseil Municipal sera accessible au public

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion suivante :

#### ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2021.

- 1 - Décisions Modificatives au Budget Général
- 2 - Changement d'affectation d'une subvention
- 3 - Attribution de délégation de fonction et d'indemnité pour les élus de l'opposition
- 4 - Demande de subvention auprès du Département
- 5 - Adoption d'un avenant au Projet Urbain Partenarial (PUP)
- 6 - Convention de mandat avec le SMPAS : Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- 7 - Adoption d'une convention d'occupation Temporaire du Domaine Public avec SNCF Gare et Connexions
- 8 - Adoption d'une convention de financement – Socle Numérique des Ecoles Élémentaires (SNEE)
- 9 - Occupation du Domaine Public : Terrasses et Marché
- 10 - Autorisation de mise en œuvre du Télétravail
- 11 - Instauration des heures complémentaires et supplémentaires

#### Questions diverses / informations

- En ouverture de la séance du conseil municipal, l'association des anciens maires et adjoints du département de la Drôme remettra officiellement la Marianne du Civisme 2020 à la commune de Saillans. Ce trophée distingue les communes ayant eu le taux de participation le plus élevé lors des élections municipales.

**En pièce jointe : le Procès-Verbal du conseil municipal précédent qui sera soumis à votre approbation.**

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration.

Fait, le : 2 juillet 2021

à : SAILLANS



Le Maire,